

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale ordinaire
tenue le 18 juin 2026 à 10h30
Maison de la Communication, Lausanne

Présents : selon la liste de présence

Président : Joël Cornuz

Secrétaire : Raffaella Bidawid

Distribution : A tous les Membres

1. Contrôle de la liste de présences

La liste de présences est signée, plusieurs coopérateurs sont présents et représentés. L'Assemblée débute à 10h30 et peut valablement délibérer.

2. Désignation du Président et du secrétaire

J. Cornuz est nommé Président, R. Bidawid comme Secrétaire et Ph. Macchiaioli comme Scrutateur.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 juin 2025

Chacun ayant reçu le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 19 juin 2025, il n'en est pas demandé lecture. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

4. Rapport de gestion de l'exercice 2025

J. Cornuz présente le rapport d'activité qui est consultable en sur le site de la coopérative. Il complète oralement le contenu dudit rapport en fonction des dernières informations en sa possession.

P. Zwahlen, interroge le Président sur la réalité du calendrier de rénovation annoncé. J. Cornuz confirme la volonté de tenir les délais tout en relevant que les procédures administratives, notamment sur la ceinture lausannoise, constituent la principale variable d'incertitude.

5. Présentation des comptes 2025 et discussion

Les comptes de l'exercice ont été adressés aux coopérateurs par le biais du rapport d'activité 2025. A. Juvet les commente. Le total du bilan s'élève à **CHF 451 988 171.84.**

L'exercice 2025 présente une marge de **CHF 610 617,35.**

Des questions ont pu être posées auxquelles une réponse a été donnée à satisfaction des Membres.

6. Rapport de l'organe de révision

A l'unanimité, l'Assemblée générale dispense le réviseur de comparution personnelle. Chacun ayant eu le rapport de l'organe de révision dans le rapport d'activité, il en est donné partiellement lecture.

7. Approbation du rapport annuel et des comptes annuels 2025

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

8. Décharge au Conseil d'administration

L'Assemblée donne, à majorité la décharge aux Membres du Conseil d'administration, chacun s'abstenant pour lui-même.

9. Renouvellements statutaires

9.1 démissions, renouvellements et élections des administrateurs

Après discussion de l'Assemblée générale, cette dernière a validé à l'unanimité, sans objection ni abstention, les modifications suivantes :

- Fin de mandat de M. François-Joseph Z'Graggen : le Président remercie M. Z'Graggen pour plus de 30 ans d'engagement au sein du conseil d'administration, depuis la création de la coopérative. La démission est actée.
- Fin de mandat de Pascal Dunand : le président remercie M. Dunand pour plus de 18 ans au comité exécutif, dont il était vice-président. La démission est actée.
- Nomination de Séverine Berger au poste de vice-présidente, en remplacement de Pascal Dunand. Acceptée par acclamation.
- Départs de représentants communaux : plusieurs représentants de communes ne siégeront plus suite aux élections municipales. Le président les remercie collectivement. Les nouveaux délégués seront désignés ultérieurement par leurs communes respectives.
- Arrivée de Stéphane Boss, représentant de la Commune de Yens, accueilli au conseil d'administration, sans signature.
- Réélection de Séverine Berger, Philippe Equey, Philippe Macchiaioli et Filip Uffer. Acceptée à l'unanimité.
- Les changements qui requièrent la validation de l'Assemblée générale sont ratifiés à l'unanimité.

9.2 de l'organe de révision

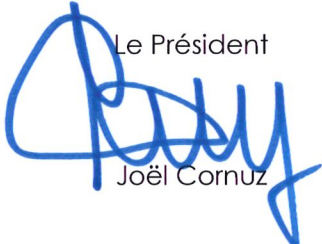
A l'unanimité, l'Assemblée renouvelle le mandat de la **Fiduciaire Lambelet SA Fidal** à Lausanne pour une période d'**une année**.

10. Divers

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 11h08.

* * * * *

Coopérative d'habitation Cité Derrière

Le Président

 Joël Cornuz

La Secrétaire

 Raffaella Bidawid